



Casdar AgneauxBio

*Développement concerté et durable
de la production d'agneaux bio*

Cas
concret
n°3

Viande

Un élevage classique du Limousin avec une bonne valorisation de la surface fourragère

- ➔ En Haute-Vienne
- ➔ 75 ha de SAU, dont près de 15 % en cultures
- ➔ 1,5 UMO
- ➔ 570 brebis en agnelage d'automne-hiver-printemps avec 2/3 des agneaux finis à l'herbe et complémentés

Rédaction : Louis-Marie Cailleau (CRA ALPC/rattaché Institut de l'Élevage)

ITAB

Institut Technique de
l'Agriculture Biologique



**INSTITUT DE
L'ÉLEVAGE**



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
Aquitaine - Limousin
Poitou-Charentes

Avec le soutien
financier de



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

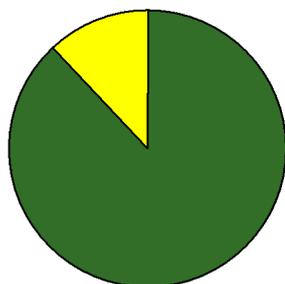
MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

avec la contribution financière du
compte d'affectation spéciale
« Développement agricole et rural »

Et les partenaires suivants : Chambres d'Agricultures 46, 03, 26, 05 et CRA ALPC, INRA de Clermont-Theix, INRA Montpellier, Bio Centre, BLE-CIVAM du Pays Basque, AgroBio Poitou-Charentes, CAB Pays de la Loire, CGA Lorraine, FNAB, Commission BIO Interbev, MRE

ASSOLEMENT DU SYSTEME

Surface Agricole Utile 75 ha Surface Fourragère Principale 88 % Surface Non Fourragère 12 %

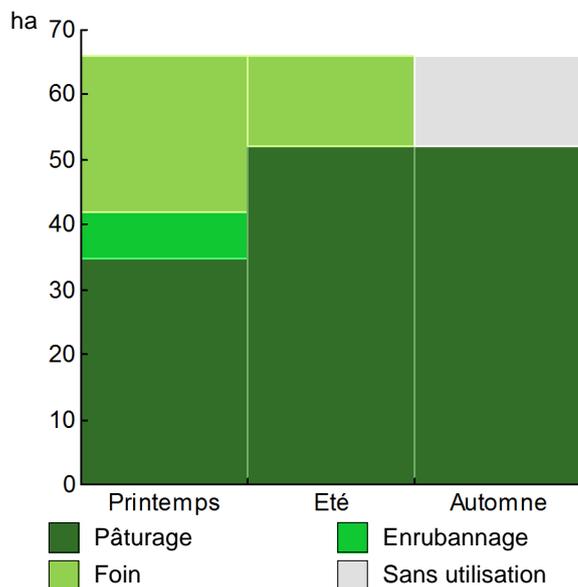


	Surface (ha)	%
Surface en herbe	66.0	88
Grandes cultures	9.0	12

LE SYSTEME FOURRAGER

Chargement corrigé	1.24 UGB / ha SFP			Cultures Fourragères (CF)/ SFP	0 %		
Part des prairies permanentes / SH	0 %			Prairie temporaire implantée dans l'année	ha		
Fumure minérale (/ha herbe)	2 N	2 P2O5	2 K2O	Fumure minérale (/ha CF)	0 N	0 P2O5	0 K2O

Utilisation des surfaces fourragères

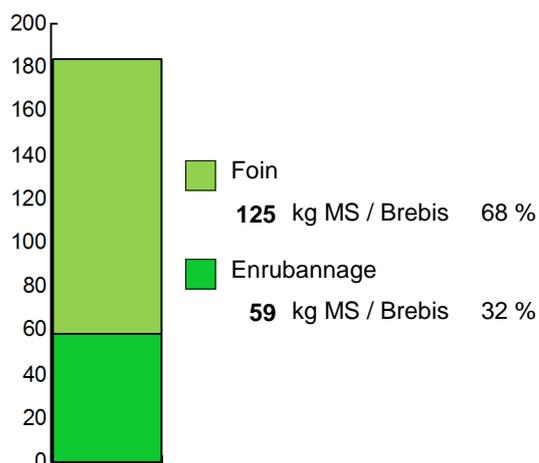


Couvert / mode d'utilisation	Surface (ha)	N	P2O5	K2O	Fum Orga
Prairies temporaires					
Pâturage	35.0	0	0	0	
Déprimage + Foin + Foin	14.0				
Déprimage + Foin + Pâturage	10.0	0	0	0	C
Enrubannage + pâture	7.0				

Légende : C=Compost

Fourrages conservés utilisés	183 kg MS/Brebi
dont variation de stock	0 kg MS/Brebis
Autonomie des fourrages conservés	100 %

Fourrages conservés utilisés



Récoltes	Surface (ha)	Rdt MS/ha	kg MS /Brebis	Ares /Brebis
Foin	24.0	2.9	125	4.3
1° coupe après déprimage	24.0	2.9		
Enrubannage	7.0	4.7	59	1.2
Dérobées	7.0	4.7		

L'EXPLOITATION

Avec 1,5 UTA, cette exploitation de 75 ha compte une dizaine d'hectares en céréales autoconsommées, et tout le reste est en production fourragère.

Le chargement moyen de 8 brebis / ha correspond à celui de la région dans laquelle l'exploitation est insérée.

Le système fourrager, essentiellement des prairies temporaires, est composé de prairies multi-espèces de longue durée avec beaucoup de légumineuses, environ 50 %.

Le troupeau est composé de 570 brebis et agnelles typées Texel, mises à la lutte avec des béliers Texel ou Charmois pour les agnelles.

LE TROUPEAU OVINS VIANDE

Effectif Moyen Présent (EMP)	562	Atelier ovins viande	81.6 UGBO	100 % du total UGB
570 brebis primées			66.0 ha SFPO	

563 Femelles destinées à la reproduction

dont 0 épongées

549 Mises bas

732 Agneaux nés

81 Agneaux morts

651 Agneaux élevés



Nombre et race des brebis
570 Type texel

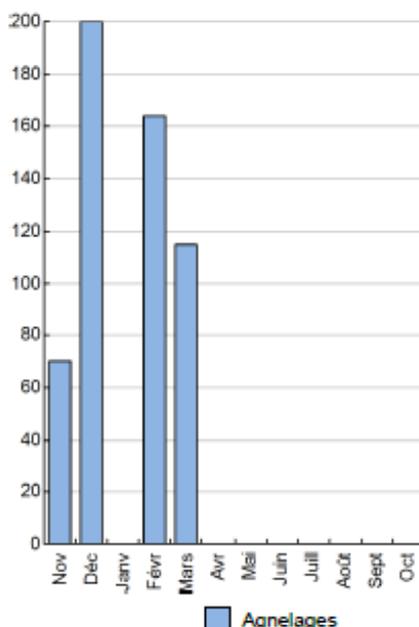
Nombre et race des béliers

13 Texel
Charmoise

Performances de reproduction

Taux de mise bas	98 %
Taux de femelles épongées	0 %
Taux de prolificité	133 %
Taux de mortalité agneaux	11 %
Taux de productivité numérique	116 %
Taux de première mise bas	24 %
Taux de mortalité adultes	2 %

Répartition des agnelages



Ventes et achats d'animaux

Catégorie	Signe qualité	Poids /tête	Prix unitaire	Prix €/tête
Ventes				
392 Agneaux lourds	BIO	19.1 kgc	8.99	172
115 Brebis de réforme		62.2 kgv	1.21	75
71 Agneaux lourds		18.3 kgc	6.15	112
54 Brebis de réforme	BIO	32.7 kgc	3.88	127
5 Reproducteurs jeunes mâles		50.0 kgv	3.60	180
40 Agneaux de lait		8.0 kgv	1.68	13
2 Béliers de réforme		80.0 kgv	0.78	63
Achats				
1 Béliers pour reproduction		90.0 kgv	6.11	560
Autoconsommation				
8 Agneaux lourds		18.0 kgc	5.56	100

Prix moyen des agneaux (y compris reproducteurs)

	151 €/tête
hors reproducteurs : - Poids	17.9 kgc/tête
- Prix	151 €/tête
- Prix au kilo	8.45 €/kg

Résultats technico-économiques

Productivité numérique /EMP	116 %	Fourrages stockés	183 kg MS/EMP
Productivité pondérale /EMP	20.7 kgc	Achats de fourrages	0 €/EMP
Chargement apparent (EMP)	8.5 /ha SFPO	Concentrés :	85 kg/EMP
Production brute de viande vive	30 425 kgv	dont prélevés	24 %
54 kgv/EMP	373 kgv/UGBO	Prix unitaire	472 €/t
		Coût du concentré	40 €/EMP
		Solde sur Coût Alimentaire	135 €/EMP

Marge brute atelier

69 623 €
124 €/EMP
853 €/UGBO
1 055 €/ha SFPO

LA REPRODUCTION DU TROUPEAU

Les brebis sont mises en lutte naturelle dès le mois de juin. Un troupeau de 100 brebis reste pendant 4 cycles avec les béliers, c'est-à-dire pendant 2 mois. Un autre lot de 200 brebis est mis en lutte à partir du 15 juillet, en le regroupant avec le 1^{er} lot de 100, avec présence des béliers pendant seulement 2 cycles, c'est-à-dire environ 1 mois. Puis un lot de 150 brebis est mis en lutte en septembre. Il est complété par les brebis vides des 2 premiers lots qui sont échographiés vers le 15 octobre. Les 140 agnelles sont mises en lutte en octobre. Les béliers sont retirés le 5 décembre.

Les taux de fertilité pour les 2 premiers lots varient entre 75 et 95 % selon les années. L'échographie est réalisée avec dénombrement entre 60 et 80 jours de gestation. Les brebis vides sont alors systématiquement remises en lutte. Une sélection a été opérée de longue date sur l'aptitude des brebis à dessaisonner en conservant des agnelles issues de ces brebis.

LA GESTION DU PATURAGE

L'éleveur pratique un pâturage tournant avec un cloisonnement en paddocks. La durée des passages est de 3 à 5 jours. L'objectif de l'éleveur est de mobiliser au maximum la ressource fourragère et de l'adapter aux besoins des lots. Par exemple, les meilleures prairies sont réservées aux brebis gestantes avec une taille de portée multiple.

Le taux de fauche est important, avec près de 40% de la SPF fauchée. Les stocks, foin et enrubannage, représentent près de 200 kg de matière sèche par brebis. Les fourrages de qualité permettent de faire des économies de concentré : la consommation globale de concentré est de 85 kg/ brebis.

LA FINITION DES AGNEAUX

Les agneaux issus des lots de mise bas novembre et décembre sont pour partie finis en bergerie. Ils sont complétés avec un granulé bio. Les agneaux nés simples de la fin de cet agnelage sont engraisés à l'herbe et complétés.

Les agneaux nés en février sont finis à l'herbe.

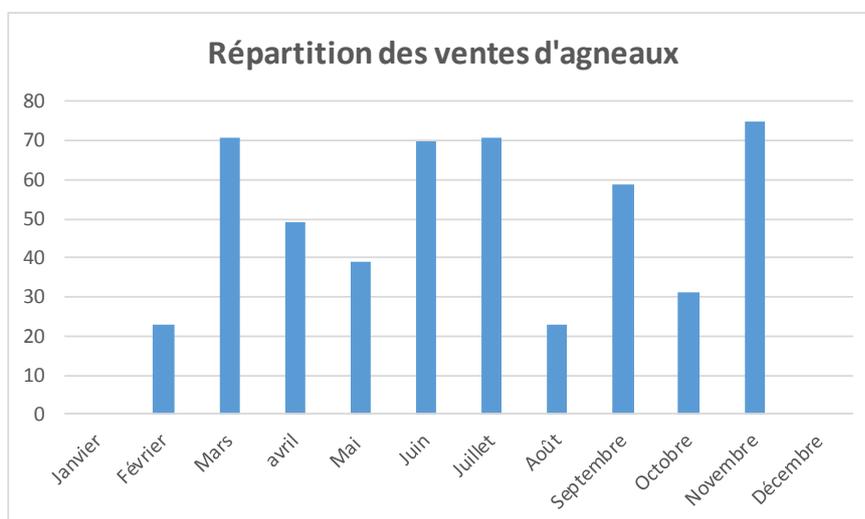
Sur les 510 agneaux vendus, 180 agneaux sont finis en bergerie. Le reste est soit élevé exclusivement à l'herbe soit reçoit une complémentation en concentrés.

LA GESTION SANITAIRE DU TROUPEAU

La gestion du parasitisme se fait à l'aide de coproscopies et de techniques de pâturage appropriées, comme le pâturage tournant rapide avec un retour sur la parcelle après un délai minimum de 3 semaines.

Les brebis reçoivent par ailleurs des huiles essentielles, en mélange dans l'aliment fermier, en fin de gestation et début de lactation.

Pour lutter contre les mammites, les problèmes pulmonaires, les septicémies, l'éleveur utilise des antibiotiques. Environ 10 % des brebis et des agneaux est concerné par ces traitements. Le montant de la facture est de l'ordre de 800 €/an.



LA COMMERCIALISATION DES AGNEAUX

Les agneaux sont vendus à un poids moyen de 19 kg / tête pour un prix moyen de 150 € en 2015. Ils sont abattus localement puis ensuite vendus à un boucher sur Bordeaux. 80 % des agneaux sont commercialisés ainsi dans la filière bio. Le reste est vendu en conventionnel : ce sont généralement les agneaux qui ont eu des problèmes depuis la naissance.

UN SYSTEME REMUNERATEUR

En conjoncture 2015, le système a permis de dégager près de 55 000 € d'EBE et plus de 22 000 €/UMO de revenu disponible.

L'analyse du coût de production montre que cette exploitation dégage 1,5 SMIC/UMO avec près de 10 tonnes d'équivalent carcasse d'agneau produites.

TEMPS DE TRAVAIL

Avec 2 400 heures de travail d'astreinte et 37 jours de travail de saison (10 pour le troupeau, 20 pour la surface fourragère, 7 pour les grandes cultures), cette exploitation dégage 2 700 heures de temps disponible pour le couple d'éleveurs.

Productivité

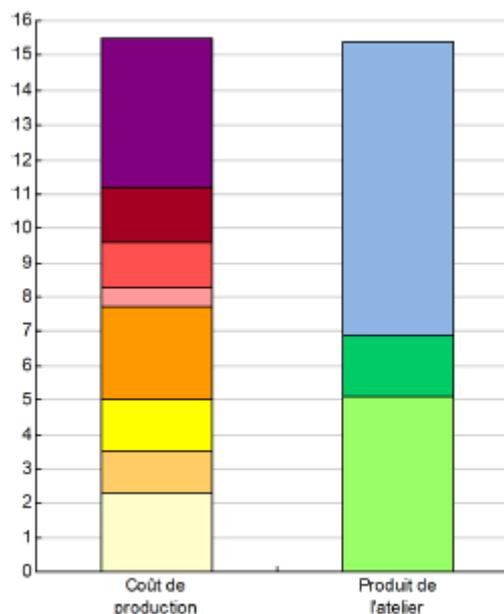
Production équivalente d'agneaux (kg/c)	9 110
Main-d'oeuvre à rémunérer (UMO)	1.48
Productivité MO rémunérée (kgc/UMO)	6 155



€/ kg de carcasse d'agneaux	
Coût de production total	15.5
Travail	4.3
Foncier et capital	1.6
Frais divers de gestion	1.3
Bâtiments et installations	0.6
Mécanisation	2.7
Frais d'élevage	1.5
Approvisionnements des surfaces	1.2
Alimentation des animaux	2.3

€/ kg de carcasse d'agneaux	
Produit total	15.4
Prix agneaux	8.5
Autres produits	1.8
Aides	5.1

€/ kg de carcasse d'agneaux



Approche comptable

Coût de production €/kgc	15.5
Prix de revient €/kgc	8.5
Rémunération permise €/kgc	4.3
Rémunération permise nb SMIC/UMO	1.50

Prise en compte des amortissements et rémunération de tous les facteurs de production (travail, capitaux propres et terres en propriété).

Approche trésorerie

Coût de fonctionnement €/kgc	14.0
Prix de fonctionnement €/kgc	7.0
Trésorerie permise €/kgc	5.7
Trésorerie permise nb SMIC/UMO	2.02

On remplace les amortissements par le capital d'emprunts remboursés et on ne rémunère pas les capitaux propres et les terres en propriété.

RESULTATS ECONOMIQUES

PRODUIT BRUT TOTAL (PB) 145 863 €

Ovins viande (75 % PB)	109 736
Ventes 96 210	
392 Agneaux lourds Bio (19.1 kgc à 8.99 €)	67 348
115 Brebis de réforme (à 75. €/tête)	8 630
71 Agneaux lourds (18.3 kgc à 6.15 €)	7 985
54 Brebis de réforme Bio (32.7 kgc à 3.88 €)	6 833
5 Reproducteurs jeunes mâles (à 180 €/tête)	900
8 Agneaux lourds (18. kgc à 5.56 €)	800
40 Agneaux de lait (à 13.5 €/tête)	538
2 Béliers de réforme (à 62.5 €/tête)	125
Ventes ou produit OV	2 477
Laine : 638 kg à 0.90 €	574
Achats d'animaux -550	
1 Béliers pour reproduction	-550
Variation d'inventaire -1 590	
Aides 15 666	
Prime à la brebis : 570 têtes à 26.00 €	14 820
Aide accompagnement élevage	846
Surface fourragère (4 % PB) 5 651	
Aides 5 651	
Aide maintien bio SFP : 75.3 ha à 75.00 €	5 651
Grandes cultures (2 % PB) 2 444	
Ventes 2 444	
Cession interne au troupeau : 163 q à 15.00 €	2 444
Autres activités (1 % PB) 1 836	
Ventes 1 836	
Entreprise	1 836
Produits non affectables (18 % PB) 26 197	
Aides 26 197	
Aides découplées	21 619
Indemnité compens handicap	4 578

CHARGES 92 110 €

Charges opérationnelles (33 % PB) 47 619	
Troupeau 35 794	439 €/UGB
(82 UGB ovins viande)	
Concentrés	275 €/UGB 22 452
Transformation, commercialisation	79 €/UGB 6 408
Frais vétérinaires	49 €/UGB 3 999
Frais d'élevage	31 €/UGB 2 532
chiens	4 €/UGB 338
Taxes animales	1 €/UGB 66
Surfaces fourragères 9 970	151 €/ha
(66 ha SFP : dont 66 ha SH)	
Semences et plants	71 €/ha 4 718
Engrais et amendements	68 €/ha 4 514
Fournitures pour fourrages	11 €/ha 738
Productions végétales 1 855	206 €/ha
(9 ha GCU)	
Semences et plants	206 €/ha 1 855
Charges de structure (31 % PB) 44 492	
(hors amortissements et frais financiers)	
Main-d'oeuvre (MSA + salaires)	148 €/ha SAU 11 112
Foncier	33 €/ha SAU 2 464
Matériel	230 €/ha SAU 17 256
Bâtiments et installations	5 €/ha SAU 350
Autres charges	177 €/ha SAU 13 311

EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (37 % PB) 53 753 €
35 835 €/UMO (1.5 UMO exploitants)

Annuités (37 % EBE) 20 050 €	
Remboursement de capital	17 628
Frais financiers long et moyen terme (LMT)	2 423
Frais financiers court terme (CT) 217 €	

Amortissement 14 180 €	
Matériel	127 €/ha 9 549
Bâtiments et installations	55 €/UGB 4 484
Frais financiers (LMT et CT) 2 640 €	

DISPONIBLE POUR EXPLOITANTS ET L'AUTOFINANCEMENT 33 486 €
22 324 €/UMO

RESULTAT COURANT (25 % PB) 36 933 €
24 622 €/UMO

Total actif hors foncier	170 758 €		
	113 838 €/UMO		
Animaux 48 %	Bâtiments et installations 0 %		
Matériel 18 %	Autres immobilisations 4 %		

Valeur ajoutée nette (hors aides)	4 107 €/UMO
EBE hors foncier / actif hors foncier	33 %
Taux d'endettement hors foncier	36 %
Trésorerie nette globale	27 850 €

Tous les cas concrets du Casdar AgneauxBio

Ovin viande

1. Auvergne : Adapter l'engraissement des agneaux à l'herbe pour étaler les ventes sur l'année
2. Lorraine : Un système ovin bio économe basé sur la pousse de l'herbe
3. Limousin : Un élevage classique du Limousin avec une bonne valorisation de la surface fourragère
4. Centre : Un double troupeau bovin-ovin en zone herbagère avec une bonne valorisation de l'herbe
5. Pays de la Loire : Equilibrer ovins et cultures pour la souplesse et l'autonomie
6. Poitou-Charentes : Associer ovins et volailles pour valoriser une petite structure
7. PACA : Adapter son système à un mode de commercialisation en vente directe
8. Rhône-Alpes : en cours de réalisation

Ovin lait

9. Roquefort : Produire du lait de brebis en conciliant cohérence d'un système cause et manque d'autonomie fourragère
10. Pays Basque : Un élevage ovin laitier spécialisé avec vente d'agneaux en circuit long

En ligne sur www.itab.asso.fr



Pour en savoir +

Guide technique en ligne sur <http://itab-asso.net/ovinsbio/>

Ou accès depuis www.itab.asso.fr

Coordination

Catherine Experton: catherine.experton@itab.asso.fr

Vincent Bellet : vincent.bellet@idele.fr

Mise en page

Aude Coulombel (ITAB)